

[Nos valeurs] nous rassemblent

Respecter [l'environnement]

Partager le [plaisir de naviguer]

Etre fort de nos
[différences]

S'associer pour
mieux partager

Se former et [transmettre]

Se surpasser

Le Comité Régional remercie ses partenaires officiels :



Notre projet, nos défis



COMITÉ RÉGIONAL

Bourgogne



5 ORIENTATIONS, 16 PRIORITÉS NATIONALES

ORIENTATION I

Structurer l'organisation sportive : développement des structures

fédérales (*Siège, comités régionaux
et départementaux, clubs*)

- Définir les Droits, Devoirs et Territoires des niveaux de structures, favoriser les synergies et la citoyenneté associative.
- Conduire une démarche de qualité des organisations, des hommes et des prestations.
- Accompagner et former les dirigeants et les cadres et développer l'emploi.

ORIENTATION II

Faire du Sport un droit pour tous : accessibilité de nos activités par des animations de proximité tous publics et tous milieux, prioritairement en mer

- Organiser des rencontres et animations adaptées en terme de contenu et de calendrier.
- Contribuer à l'évolution du matériel : adaptation, fabrication, diffusion.
- Accompagner le pagayeur dans sa progression, niveau de pratique, identification, reconnaissance, classement.

ORIENTATION III

Permettre à nos athlètes de réaliser leur projet (*sportif, professionnel et familial*) dans le respect de leurs Droits et Devoirs

- Renforcer les filières de haut niveau : efficacité, concentration, coordination et intégration.
- Veiller à protéger la santé des pratiquants dans toutes ses dimensions : suivi médical, philosophie de l'enseignement, sécurité.

- Diffuser une formation polyvalente notamment auprès des 10/14 ans : ouverture vers toutes les activités, cultures sportives et athlétiques.
- Partager et diffuser notre culture et nos valeurs à tous les niveaux de l'encadrement et de l'environnement du sportif : recherche, innovation, information.

ORIENTATION IV

Faire connaître et valoriser nos actions et notre image

- Développer et enrichir les relations institutionnelles de la F.F.C.K.
- Développer et renforcer le partenariat notamment avec EDF (national, régional, départemental et local).
- Organiser des événements médiatiques.

ORIENTATION V

Contribuer par nos activités au développement durable de la France et contribuer à valoriser ses espaces naturels notamment par un accès raisonné

- Elaborer des schémas et plans d'équipements : recenser les sites de pratique, programmer leur création, réhabilitation et amélioration.
- Accompagner et former les dirigeants, les cadres et les pratiquants à assurer leur sécurité et à respecter l'environnement.
- Permettre dialogue, concertation, respect, collaboration avec les autres usagers et acteurs de nos milieux de pratique (eau calme, eau vive, mer).

Edito

Le Comité de Bourgogne se met aux Défis !



■ HISTORIQUE

Créé en 1972, le comité régional fédère l'ensemble des clubs de canoë-kayak de Bourgogne.

Fort d'un passé riche en excellents résultats sportifs (des sélectionnés olympiques à chaque olympiade, plusieurs médaillés aux championnats du Monde et d'Europe), la Bourgogne est l'un des berceaux du canoë-kayak en France, et tout particulièrement de la Course en Ligne.

■ RÉALITÉ DE LA STRUCTURE AUJOURD'HUI

La structuration progressive du comité régional permet désormais d'améliorer l'efficacité de son action.

En plus d'avoir renforcé de manière forte l'animation sportive et la formation des cadres (deux des missions de base du comité), le comité régional a pu aujourd'hui diversifier ses activités : développement de la pratique pour handicapés, charte environnement, création des Equipes de Bourgogne, organisation d'événements...

L'esprit reste cependant le même : améliorer la qualité de service aux clubs et adhérents.

■ FONDEMENT DE LA DÉMARCHE PROJET

C'est le 3^{ème} plan de développement validé par le comité régional. Les deux premiers ont permis de renforcer le fonctionnement de la structure afin d'être plus opérationnel.

En atteignant 80 % des objectifs du plan précédent, le comité est devenu un acteur reconnu dans le monde associatif bourguignon et pilote quant à la démarche de projet.

Ce projet, formalisé sous forme de Défis, devrait permettre au comité régional de poursuivre de manière régulière son développement et de se positionner en partenaire incontournable aussi bien dans le domaine sportif que dans celui de l'insertion sociale et l'aménagement du territoire.

Notre réalité, notre

CHIFFRES-CLÉS EN 2002

1249 cartes Canoë Plus dont 349 femmes et 503 jeunes

1680 cartes Découverte

350 passeports

2^{ème} région de France en Course en Ligne

36 clubs : 25 emplois permanents - 2 femmes présidentes de comité départemental (sur 4 CD) - 6 femmes au comité directeur du CRBCK (sur 15 personnes)

12 sélectionnés aux championnats du Monde dans

3 disciplines dont :

- Philippe Aubertin (ASPTT Dijon) et Eric LE LEUCH (CC Nevers), tous deux 4^{ème} aux JO de Sydney en Course en Ligne.
- Maxime CLERIN (OCK Auxerre) : champion d'Europe senior en Descente 2001.
- Lionel DUBOIS DUNILAC (OCK Auxerre) : vice-champion du Monde senior de canoë Marathon 2002.
- Cyrille CARRE (Mailly-la-Ville) : champion du Monde junior de kayak Marathon 2002.

PROJET

Un culture projet qui se développe

■ La réussite de la démarche projet au niveau régional est désormais déclinable dans les départements.

En 2002, les quatre départements auront validé leurs propres Défis et plusieurs clubs sont d'ores et déjà entrés dans la démarche.

Si chacune de ces structures a défini ses propres Défis, l'action globale reste cependant en cohérence avec la stratégie fédérale.



FORMATION

Un effort important en formation initiale et continue

■ Accompagner les jeunes vers la prise de responsabilités, soutenir les dirigeants employeurs, former les cadres professionnels, trois domaines qui font aujourd'hui partie des priorités du comité régional.

Un catalogue des formations est diffusé chaque année aux clubs bourguignons.

Il comprend une vingtaine de formations autour des thèmes suivants :

- la formation à l'animation,
- l'animation et l'accueil de publics diversifiés dans les clubs,
- la mise à jour des connaissances techniques et pédagogiques des entraîneurs,
- l'aide aux dirigeants,
- l'accompagnement des structures Eco-Pagayeurs,
- la préparation aux diplômes d'Etat.

ORIENTATION I

STRUCTURER L'ORGANISATION SPORTIVE : développement des structures fédérales

■ Le comité régional souhaite soutenir les clubs et les comités départementaux dans leur développement. Une attention particulière sera faite au développement de la pratique féminine.

Un dispositif sera mis en place pour favoriser l'intégration des Jeunes dans le fonctionnement des structures.

Les liens avec les scolaires seront renforcés.

Afin d'optimiser les fonctionnements des structures, une liste et un échéancier des actions à effectuer par les différentes instances fédérales régionales seront réalisés.

Pour renforcer la démarche qualité mise en œuvre dans les clubs, une commission d'aide au suivi et d'aide aux structures sera mise en place.

Le comité régional valorisera particulièrement l'action des clubs « Eco-Pagayeurs » et des « Ecoles Française de Canoë-Kayak ».

Le comité régional, les comités départementaux et les clubs bourguignons se sont impliqués fortement dans la création d'emploi. Le soutien aux employeurs et employés est une priorité.

contexte



ORIENTATION 2

FAIRE DU SPORT UN DROIT POUR TOUS : accessibilité de nos activités par des animations de proximité tous publics et tous milieux

■ Chaque public a ses spécificités. Le comité régional souhaite pouvoir répondre aux attentes de chacun de ces publics en proposant des animations de loisirs et compétitions ouvertes à tous. En plus des animations, du matériel adapté sera mis à disposition.

Chaque pratiquant, une fois identifié, doit pouvoir évaluer son niveau de pratique et connaître les personnes susceptibles d'accompagner sa progression.

ORIENTATION 3

PERMETTRE A NOS ATHLÈTES DE RÉALISER LEUR PROJET (sportif, professionnel et familial) DANS LE RESPECT DE LEURS DROITS ET DEVOIRS

■ La mise en place d'un dispositif de haut niveau intégré à la filière nationale et adapté au territoire bourguignon est essentielle.

Elle doit prendre en compte la formation polyvalente des jeunes sportifs bourguignons et valoriser le rôle des clubs formateurs.

La labellisation des Pôles France et Espoir pour la période 2004 - 2012 est une priorité.

La sécurité et la santé du sportif est un critère important de la qualité de la filière. Ainsi chaque sportif doit pouvoir, à maturité, exprimer son potentiel.



ORIENTATION 4

FAIRE CONNAITRE ET VALORISER NOS ACTIONS ET NOTRE IMAGE

■ L'identification d'un réseau de contacts et de partenaires est un préalable à la valorisation de nos actions et de notre image.

Ce réseau pourra être enrichi par une veille institutionnelle coordonnée par le comité régional en liaison avec les comités départementaux et clubs de la région (identifier les relations par secteur, identifier les secteurs où les relations avec les partenaires sont bonnes, identifier les décideurs par secteur...).

Une politique événementielle cohérente, avec en point d'orgue « Chalaux 2005 » complétera ce plan d'actions.

ORIENTATION 5

CONTRIBUER PAR NOS ACTIVITÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FRANCE ET CONTRIBUER A VALORISER SES ESPACES NATURELS NOTAMMENT PAR UN ACCÈS RAISONNÉ

■ De par la diversité de ses lieux de pratique, le canoë-kayak fait partie des outils de valorisation du territoire. Il doit donc contribuer au développement durable du territoire bourguignon.

Un schéma d'équipement régional permettra de définir les besoins et de cerner les priorités en terme de développement de l'activité sportive, touristique, de loisirs, éducative ou encore d'éducation à l'environnement.

Le développement de la pratique doit s'accompagner des actions de protection et de valorisation de l'environnement mais aussi de la sécurisation des parcours, en concertation avec les autres usagers de l'eau.

Nos projets, nos 51

ORIENTATION I

Structurer l'organisation sportive : développement des structures fédérales

PRIORITÉ 1

Définir les Droits, Devoirs et Territoires des niveaux de structures, favoriser les synergies et la citoyenneté associative.

Défi 1 : Créer un label Jeunes DIRIGEANTS et favoriser la création de comité directeur Jeune – 18 ans.

Défi 2 : Augmenter la pratique féminine et la participation des femmes dans les instances régionales.

Défi 3 : - Créer au moins une section sportive scolaire canoë-kayak par département.
- Etablir une convention de partenariat entre les sections UNSS pratiquant le canoë-kayak et les clubs locaux.

Défi 4 : Développer les actions avec les comités d'entreprises, et particulièrement avec les CCAS (comité d'entreprise EDF).

ORIENTATION II

Faire du sport un droit pour tous

PRIORITÉ 4

Organiser des rencontres et animations adaptées en terme de contenu et de calendrier.

Défi 1 : Associer aux compétitions existantes des animations sportives conviviales ouvertes à tous et notamment aux non-compétiteurs.

Défi 2 : Développer la pratique multi-activités de pleine nature en liaison avec d'autres fédérations.

Défi 3 : Proposer un calendrier d'animations spécifiques pour publics handicapés et identifier les manifestations tous publics accessibles aux publics handicapés.

ORIENTATION III

Permettre à nos athlètes de réaliser leur projet (sportif, professionnel et familial) dans le respect de leurs droits et devoirs

PRIORITÉ 7

Renforcer les filières de haut niveau : efficacité, concentration, coordination et intégration.

Défi 1 : Un finaliste olympique en 2004.

Défi 2 : Labelliser les Pôle France et Pôle Espoir de Dijon pour la période 2004-2012.

Défi 3 : Au moins une section sportive par département, avec un centre départemental d'entraînement.

Défi 4 : Des performances dans quatre disciplines :

- Remporter les régates nationales de l'Espoir en Course en Ligne et le classement fédéral.
- Sélectionner des athlètes issus de 3 clubs différents en N2 Slalom.
- Sélectionner 10 cadets issus de 3 clubs différents au championnat de France de Descente.
- Avoir 2 clubs en N3 Kayak-Polo.

ORIENTATION IV

Faire connaître et valoriser notre action et notre image

PRIORITÉ 10

Développer et enrichir les relations institutionnelles du Comité Régional de Bourgogne de Canoë-Kayak.

Défi 1 : Contractualiser avec le Conseil Régional un plan de développement global de la discipline intégrant les aspects sportifs, touristiques, de loisirs, d'aménagement du territoire, d'environnement, et de formation.

Défi 2 : Renforcer ou développer les relations institutionnelles avec EDF, les Agences de l'Eau, le Parc du Morvan, le Ministère des Sports et l'ensemble des acteurs du territoire bourguignon.

Défi 3 : Créer une commission « veille institutionnelle ».

ORIENTATION V

Contribuer au développement durable, valoriser nos espaces naturels par un accès raisonné

PRIORITÉ 13

Elaborer des schémas et plans d'équipements : recenser les sites de pratique, programmer leur création, réhabilitation et amélioration.

Défi 1 : Utiliser Chaux 2005 pour développer des aménagements durables dans le Parc du Morvan, notamment :

- un centre de préparation des équipes de France multi-disciplines,
- un centre de formation régional,
- des équipements pour publics handicapés,
- un site pilote en éducation à l'environnement en canoë-kayak.

Défi 2 : Finaliser et mettre en œuvre le plan de randonnée nautique et le schéma nautique régional, identifier et aménager :

- un site de pratique de niveau national par discipline,
- un site de pratique de niveau régional par discipline et par département.

défis



PRIORITÉ 2

Conduire une démarche de qualité des organisations, des hommes et des prestations.

- Défi 1 :** Augmenter le nombre de clubs et d'adhérents en Bourgogne, et particulièrement en Saône-et-Loire.
- Défi 2 :** - Créer et valoriser le label « Club Eco-Pagayeur ».
- Valoriser le label « Ecole Française de Canoë-Kayak ».
- Défi 3 :** Créer une commission de suivi et d'aide aux structures et organisations.
- Défi 4 :** Rédiger une liste des actions à réaliser par les instances fédérales régionales (Commissions, ETR, secrétariat...).
- Défi 5 :** Former des animateurs pour les manifestations.

PRIORITÉ 5

Contribuer à l'évolution du matériel : adaptation, fabrication, diffusion.

- Défi 1 :** Se doter de 2 Dragon boats.
- Défi 2 :** Créer une fixation standard pour adapter les calages handicapés aux embarcations.

PRIORITÉ 8

Veiller à protéger la santé des pratiquants dans toutes ses dimensions : suivi médical, philosophie de l'enseignement, sécurité.

- Défi 1 :** Renforcer la formation des entraîneurs dans le domaine de l'animation et du management.
- Défi 2 :** Faire une information sur la santé du sportif, l'hygiène et le dopage à chaque stage d'entraînement.
- Défi 3 :** Améliorer le suivi médical du CREF, du Pôle Espoir et du Pôle France.

PRIORITÉ 11

Développer et renforcer le partenariat.

- Défi 1 :** Créer et faire vivre le club des partenaires majeurs de Chalaux 2005 parrainé par EDF.
- Défi 2 :** Créer une commission chargée de tisser des liens avec les partenaires économiques et les médias bourguignons.

PRIORITÉ 14

Accompagner et former les dirigeants, les cadres et les pratiquants à assurer leur sécurité et à respecter l'environnement.

- Défi 1 :** Accompagner les structures signataires de la charte Eco-Pagayeur.
- Défi 2 :** Créer le réseau « sentinelle des rivières » chargé notamment du parrainage du parcours de pratique en terme de sécurité et d'environnement.
- Défi 3 :** Créer la commission régionale de protection des usagers.
- Défi 4 :** Favoriser le respect des règles de sécurité en vigueur par les clubs et établissements d'APS, en liaison avec les partenaires institutionnels concernés.

PRIORITÉ 3

Accompagner et former les dirigeants et les cadres et développer l'emploi.

- Défi 1 :** Pérenniser les emplois existants.
- Défi 2 :** Renforcer la formation des moniteurs et des animateurs-entraîneurs, notamment en développant la formation continue.
- Défi 3 :** Optimiser l'information et la formation des dirigeants bénévoles.
- Défi 4 :** Créer un réseau des formateurs bourguignons en relation avec les établissements Jeunesse et Sports et la faculté des Sciences du sport et faciliter les passerelles entre les différents diplômés.

PRIORITÉ 6

Accompagner le pagayeur dans sa progression, niveau de pratique, identification et reconnaissance de son niveau de pratique, classement permanent.

- Défi 1 :** Un pratiquant, un titre, une Pagaie Couleur.
- Défi 2 :** Alimenter la base de données avec les résultats des manifestations sportives accessibles sur internet.
- Défi 3 :** Création d'une base de données avec les personnes ressources (juges, entraîneurs, moniteurs...) en canoë-kayak accessible sur internet.

PRIORITÉ 9

Diffuser une formation polyvalente notamment auprès des 10/14 ans : ouverture vers toutes les activités, cultures sportives et athlétiques.

- Défi 1 :** Créer le classement de pagayeur complet et le diplôme de pagayeur complet.
- Défi 2 :** Augmenter la participation des pagayeurs au challenge EDF.
- Défi 3 :** Organiser des stages en eau calme et en eau vive destinés à valider la polyvalence cadet.
- Défi 4 :** Soutenir les clubs formateurs qui intègrent la polyvalence dans la formation des jeunes sportifs (prêt de matériel, encadrement...).

PRIORITÉ 12

Organiser des événements médiatiques.

- Défi 1 :** Faire de Chalaux 2005 un événement en France.
- Défi 2 :** Organiser un événement d'envergure nationale chaque année.
- Défi 3 :** Identifier et valoriser un pagayeur de haut niveau, porte parole du canoë-kayak en Bourgogne.
- Défi 4 :** Organiser un regroupement phare par département à l'occasion de la Fête du Nautisme et réunir 1 000 pagayeurs au Rallye de la Cure.

PRIORITÉ 15

Permettre dialogue, concertation, respect, collaboration avec les autres usagers et acteurs de nos milieux de pratique (eau calme, eau vive, mer)

- Défi 1 :** Etre représenté aux différentes instances de concertation autour de l'eau (SAGE, contrat rivière, CLE...).
- Défi 2 :** Associer élus et population aux manifestations organisées en Bourgogne, notamment en les faisant participer de manière active au comité d'organisation.
- Défi 3 :** Augmenter le nombre de membres associés et les réunir dans un groupe de travail.
- Défi 4 :** Améliorer l'image de notre activité auprès des autres usagers de l'eau et des collectivités en leur proposant notamment de pratiquer le canoë-kayak ou les disciplines associées.